

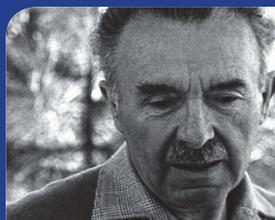
Épreuves cantonales à la trappe... et après?

Parmi les concessions arrachées au gouvernement cet automne, l'abandon des épreuves cantonales de 8e et 9e années a été particulièrement remarqué. Depuis, certains s'interrogent, allez savoir pourquoi. La crainte est ainsi évoquée de voir les épreuves chassées par la porte rentrer par la fenêtre...

Cela méritera effectivement une grande attention même si le texte du Conseil d'État laisse peu de place à l'interprétation: «suppression des épreuves cantonales de compétences pour les 8e et 9e HarmoS. Mise en œuvre: dès la présente année scolaire 2016-2017.» Dans ces conditions, il est difficile de justifier leur retour dans un avenir proche. Toutefois, quelques semaines à peine avant cette communication, le DEF annonçait la mise en place d'un nouveau dispositif pour ces épreuves (et celles de référence?) se rapprochant de la pratique vaudoise où certaines d'entre elles peuvent peser jusqu'à 30% de la moyenne annuelle de la branche! La suppression des EC8 et EC9 devrait amener nos autorités à ranger leur projet avec le même soin voué au dossier d'évaluation des fonctions conduit par M. Wannemacher à la fin des années 90...

Cela dit, dans les prochaines années, il faut quand même s'attendre à voir réapparaître les épreuves sous un nouvel habillage, romand cette fois. Le SER devra alors être attentif à ce que cela ne puisse en aucun cas dériver vers un *ranking*, quel que soit le niveau de *granularité*¹ de l'analyse (intercantonale, régionale, voire locale). (pg)

¹ ou plus simplement la finesse...



Freinet le disait déjà il y a 50 ans...

«Nous avons tous subi la pédagogie traditionnelle et il nous est facile d'en résumer ici les tares qui la condamnent.

On fait une leçon, même excellente, à un groupe d'élèves, mais aucun de ces élèves ne ressemble à son voisin; il n'y en a pas deux qui en soient au même point sur l'échelle des connaissances, et leur façon de comprendre et d'assimiler les notions qu'on leur expose diffère fondamentalement. Nous travaillons alors sur une moyenne: quelques élèves profitent plus ou moins de cet enseignement collectif; pour une fraction importante des autres, les paroles les plus persuasives passent par-dessus leur tête, ou les obligent à piétiner. Il en est de même des exercices qui accompagnent les leçons: pour les uns, ils sont trop difficiles et les élèves sont en permanence en situation d'échec; pour d'autres, ils sont trop faciles et donc sans profit. C'est le même reproche que nous faisons aux manuels scolaires qui synthétisent cette pédagogie, et sur lesquels tous les élèves doivent suivre page à page, toute individualisation étant, avec ce matériel, techniquement impossible. Si on considère objectivement ce travail collectif imposé à toutes les classes, on se rend compte que la technique en est mauvaise. Elle a sans doute été longtemps un pis-aller; elle l'est souvent encore. Mais il est urgent de la remplacer par une autre technique, plus dynamique et mieux adaptée aux usagers.»¹

On a manifestement peu avancé depuis... et pourtant Freinet le faisait depuis quarante ans déjà! C'est cruel alors que l'on évoque si souvent le professionnalisme des enseignants. Hélas, c'est un élément de langage destiné à endormir les réticences des enseignants quand on leur impose un carcan dans lequel leur créativité et leur humanisme sont étouffés. En 2017 encore, chez nous également, même avec un plan d'études récent et relativement consensuel, on nous demande beaucoup trop souvent de suivre les meilleures pratiques, comme s'il y avait un chemin tout tracé pour accéder à la connaissance. (pg)

¹ Célestin FREINET, *Travail individualisé et programmation*, Bibliothèque de l'École moderne, n° 42-45, février 1966

Journée syndicale 2017

La date et le thème sont connus: la journée se déroulera le 1er novembre, probablement dans le district de Boudry et l'après-midi sera consacré à l'évaluation des fonctions.

Le thème sera d'actualité dès les prochains mois. Il est en effet primordial que le processus qui sera conduit jusqu'à fin 2018 soit enfin équitable, mettant en valeur les qualités relationnelles autres que hiérarchiques et assurant l'égalité hommes-femmes.

Dans un souci de pérennité, il sera d'ailleurs important que cette évaluation des fonctions soit compatible avec tous les profils professionnels, manuels ou intellectuels, enseignants, administratifs, voire du domaine de la santé.

Indépendamment de la journée syndicale, c'est donc l'un des thèmes phares qui occupera le comité cantonal. (pg)

2017: année olympique!

Sitôt perçues les retenues salariales dues aux grèves de novembre, nos éminents politiciens ont repris leur insatiable quête d'économies, à laquelle l'éducation ne saurait se soustraire! Le programme d'assainissement – 100 millions de francs – se déploiera dès cette année et portera pleinement effet en 2020!

Pierre Graber, président du SAEN



SAEN

+41 (0)78 634 48 49
www.saen.ch

Ainsi, avant même les vacances d'hiver, nous avons appris que le DEF consultait tous azimuts pour élaborer ce plan d'économies à mettre en place dès la prochaine année scolaire. Tout le monde a été sondé... sauf les principaux concernés: les enseignants et, singulièrement, leurs représentants. Cela augurait mal des nouveaux partenariats souhaités publiquement par les parties pour sortir de la crise consécutive à l'introduction forcée de la nouvelle grille salariale. Comme les syndicats se sont ofusqués du procédé, le DEF a convoqué au pied levé une rencontre le premier jour de la rentrée des classes... en exigeant la plus grande discrétion dans l'intervalle¹.

Un inventaire à la Prévert...

Une liste d'une vingtaine de mesures d'économies envisagées a ainsi été finalement présentée aux syndicats, une moitié concernant la scolarité obligatoire, l'autre le postobligatoire. Leur énumération n'a pas de sens tant qu'elles n'ont pas été discutées, ni leur pertinence et leur impact évalués.

Certains ne veulent y voir qu'un hasard... Mais le parallélisme entre les concessions faites aux enseignants pour sortir des grèves et certaines des mesures prévues interroge. Le système éducatif le moins cher du pays est donc encore pressuré. Et, au point où on en est, certains semblent penser qu'on peut même aller au-delà...

Puisque tout est politique, occupons-nous aussi de politique!

Il semble que cela découle d'accords conclus entre les partis à l'occasion de l'adoption (inespérée) du budget 2017. La droite a ainsi mis un peu d'eau dans son vin en termes d'allègements fiscaux et

s'est presque satisfaite du plan d'économies du Conseil d'État. Quant à la gauche, elle se félicite du maintien d'un minimum de prestations sociales...

À l'approche des votations fédérales du 12 février consacrées notamment à la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III), dont il est abondamment question dans ce numéro, on voit déjà à quoi l'avenir ressemblera quand on aura offert de nouveaux abattements fiscaux aux personnes morales².

Le fameux slogan «moins d'État» prôné par le parti radical démocratique (PRD) des années 80 n'est peut-être plus affiché ostensiblement, mais il guide manifestement la mise en place de la société du XXI^e siècle que l'on nous prépare.

Le pouvoir est dans l'enveloppe

Il dépend de nous que 2017 soit une année confirmant et renforçant la destruction des valeurs de solidarité sociale ou celle du refus de cette dérive.

Chacun d'entre nous dispose d'une arme redoutable: l'enveloppe de vote et son bulletin.

Si l'on ne veut pas nourrir de regrets, il faut massivement aller aux urnes (ou leur équivalent) en deux moments-clé ces prochaines semaines: d'abord le 12 février pour refuser une RIE III qui étranglera les finances fédérales (et cantonales par cascade), imposant des baisses de prestations drastiques; ensuite à l'occasion des élections cantonales du 2 avril, que nous évoquerons dans les prochains numéros. Pour la défense du service public, 2017 est une année olympique. Ne ratons pas le rendez-vous!

¹ les délais rédactionnels écoulés permettent de lever la confidentialité.

² cet adjectif ne vous choque-t-il pas?

SER

**L'assemblée des délégués du SER appelle à voter
NON à la RIE III**